**étude sur le genre au nord et sud kivu**

Projet de « Sécurité, autonomisation et réintégration socio-économique des femmes victimes des violences basées sur le genre » (PSAR)

**TERMS DE REFERNCE**

**Programme des Nations Unies pour le Développement**

**République Démocratique de Congo**

|  |
| --- |
| **I. Contexte et justification de l’étude** |
| Conformément à son mandat, le PNUD collabore avec le gouvernement de la RDC et les communautés locales afin de promouvoir l’autonomisation des femmes et l’égalité des sexes.  Dans le Nord-est de la RDC, les interventions appuyées par le PNUD en matière de relèvement communautaire en général et de réintégration socio-économique des personnes victimes de violences sexuelles et basées sur le genre en particulier, sont alignées sur le Plan de Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des conflits à l’Est de la RD Congo (STAREC) du gouvernement.  Pour contribuer à la réponse dans la lutte contre les violences basées sur le genre, le PNUD a développé le projet de « Sécurité, Autonomisation et réintégration socioéconomique des femmes victimes des violences basées sur le genre » (PSAR), ou «Kuinua wanawake pamoja na jamii» qui s’inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles et s’exécute dans le cadre du Programme de Lutte Contre la Pauvreté du PNUD. Il est mis en œuvre en synergie avec le Programme Gouvernance, notamment avec le projet «Accès à la Justice», qui vise la protection juridique et judiciaire des personnes victimes de violences sexuelles dans le Nord et Sud Kivu.  Trois objectifs sont poursuivis par le PSAR, à savoir :   * Améliorer le statut économique des femmes et leur assurer un meilleur accès aux moyens d’existence ; * Appuyer la réintégration sociale des victimes des violences sexuelles et leur acceptation dans les communautés ; * Améliorer la gouvernance locale par le renforcement des systèmes de prévention, de protection ainsi que l’augmentation de la prise en charge des victimes.   D’une durée de deux ans, le projet intervient, depuis juillet 2010, dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu et cible de manière générale près de 135.000 hommes et femmes retournés et/ou vulnérables parmi lesquelles 1.705 ont déjà bénéficié directement des services offerts.  Au cours de la première année du projet, l’accent a été mis sur l’autonomisation des femmes et des filles au niveau économique par un meilleur accès aux moyens de subsistance et sources de revenu ; l’intégration au sein de leur famille et de leur communauté  devant faciliter le développement d’aptitudes à établir des relations de solidarité, d’entraide, de respect et d’acceptation mutuelle. Les autorités locales ont été appuyées dans leurs rôles et responsabilités en matière d’intervention auprès des victimes des VSBG, tant aux niveaux local, territorial que provincial.  Dans cette phase, le projet PSAR a développé une stratégie basée le concept de *« Centre Communautaire Polyvalent* » (CCP), un espace physique construit et composé de bâtiments destinés à multiples services dans le but d’améliorer le statut économique des femmes vulnérables à travers l’accès aux moyens de subsistance, la réintégration sociale, l’acceptation dans la communauté et l’amélioration de la gouvernance locale. Ainsi diverses activités y sont développées soit comme des réponses concrètes et directes liées à :   * l’information, éducation et communication sur différents thèmes ; * l’organisation des bénéficiaires par filière économique durable et leur articulation avec les institutions de micro finance ; * la formation et l’apprentissage des métiers ; * les activités sociocommunautaires, socio-éducatives et de loisirs * des activités de référence faisant intervenir d’autres structures (assistance médicale, juridique et judiciaire).   Jusqu’à présent, douze CCP ont été créés dans le Nord et Sud Kivu (six par province), sous le financement du projet PSAR et d’autres projets exécutés par le PNUD, notamment dans le cadre des projets conjoints avec la FAO et l’UNICEF. Sur les 12 CCP, 8 sont déjà fonctionnels et les 4 autres sont en phase finale de construction et d’équipement.  A mi-parcours de la mise en œuvre du PSAR, deux opportunités ont été mises à profit pour faire le point sur ce projet et sur l’approche CCP.  D’abord au cours de l’atelier de réflexion sur l’ancrage institutionnel des CCP, organisé à Bukavu du 21 au 22 juillet 201, qui a permis une harmonisation des concepts entre le Nord et le Sud Kivu, l’adoption des principes de base liés à la tutelle étatique, ainsi que les modalités de gestion des CCP. Cet atelier a confirmé le Ministère du Genre, Famille et Enfants comme service de tutelle des CCP tout en insistant sur l’autonomie de gestion, l’implication de la communauté, le caractère multidimensionnel et la nécessité d’autofinancement des CCP. Les CCP sont rattachés au programme « Femme et Développement » du Ministère qui leur donne un cadre juridique  Ensuite, lors de la tenue à Kinshasa, les 5 et 6 août 2011, de la Revue annuelle du «Programme Lutte contre la Pauvreté», au cours de laquelle les résultats ont été examinés en termes d’impulsion de transformation (changement dans la façon de faire, dans la vie des populations, etc.) dans les zones d’intervention et en termes de pertinence des stratégies développées pour la mise en œuvre des différents projets du Programme, y compris le PSAR. En vue d’assurer une adéquation entre les orientations, la mission, les stratégies et les ressources disponibles du Programme Pauvreté, ses axes stratégiques ont été redéfinis et il en a découlé le recentrage des interventions sur deux volets, celui de la ‘Revitalisation des Economies’  et celui de la ‘Gouvernance Communautaire et Consolidation de la Paix’.  En ce qui concerne le domaine du genre et plus spécifiquement celui de la lutte contre les VBG, il a été conclu que, l’approche consistant à focaliser les efforts sur l’aménagement des infrastructures et l’appui à quelques AGR devait être réexaminée, en perspective d’une démarche plus stratégique et plus innovante, et que des pistes devaient être explorées pour la viabilité à long terme des activités des CCP, la dynamisation de la prévention et l’intégration des initiatives ‘genre’ avec d’autres projets (Accès à la Justice, Microfinance, Bio-Economie Intégrée,…).  Ce processus passe par l’analyse diagnostique des approches et des résultats, l’identification des différentes alternatives stratégiques et la formulation d’un plan d’action adapté. Prises ensemble, ces tâches nécessitent de faire recours à une expertise externe, sous forme de services de consultants. |

|  |
| --- |
| **II. Objectif de l’étude** |
| ***Objectif global***  Examiner la cohérence entre les objectifs du PSAR, les approches développées, les résultats obtenus ; sur base des conclusions, proposer un schéma d’articulation et liens fonctionnels entre ce projet et les autres initiatives de développement en cours dans la région, ainsi qu’une stratégie d’intégration du genre dans les interventions du Programme Pauvreté au Nord et au Sud-Kivu.  ***Objectifs spécifiques***   1. Evaluer les résultats obtenus et les tendances en termes de viabilité à long terme, d’effets et d’impact des CCP sur les communautés ciblées. 2. Formuler des recommandations au PNUD pour des actions futures en matière de réintégration socio-économique des victimes de violences basées sur le genre, qui respectent l’approche genre et qui s’inscrivent dans la logique du relèvement communautaire. 3. Proposer des actions concrètes permettant d’intégrer effectivement la question de la prévention des VBG, avec une clarification sur le rôle que les hommes devraient jouer dans ce domaine. 4. Proposer un schéma d’articulation et de consolidation de liens entre, d’une part les interventions du PSAR et, d’autre part les initiatives des projets PNUD en cours d’exécution ou en préparation dans la région. 5. Analyser les interventions en matière de genre en cours dans le Nord et le Sud-Kivu, dégager la plus-value de l’approche développée par le PNUD et, sur cette base, formuler une stratégie concrète pour l’intégration du genre dans les interventions du Programme Lutte contre la Pauvreté. |

|  |
| --- |
| **III. Fonctions / tâches assignées aux consultant (e) s** |
| 1. Le consultant travaillera sous l’autorité générale du Team Leader de l’Unité d’ l’Unité Lutte contre la Pauvreté et sous la supervision directe du Conseiller en Relèvement et Développement Communautaire. Il travaillera en collaboration étroite avec les coordonnateurs du programme Pauvreté du PNUD au Nord et Sud Kivu et avec les experts nationaux en SGBV et genre du Programme Pauvreté à Goma et à Bukavu. 2. De manière générale, le consultant devra procéder à une analyse critique des résultats du PSAR, de l’approche des CCP adoptée par le projet et des actions d’appui aux autorités locales initiées comme réponse aux problèmes de réintégration socio-économique des victimes des VSBG. 3. De manière spécifique, les tâches du consultant seront les suivantes : 4. Analyse des résultats atteints par le PSAR et par l’approche ‘CCP’ et, identification des tendances et des effets en matière lutte contre la pauvreté sur les cibles et au niveau communautaire ; 5. Analyse de la viabilité et la durabilité des résultats enregistrés à ce jour (cadre institutionnel, viabilité économique et financière des filières, dispositif de gestion des CCP, viabilité sociale et liens entre les CCP et la communauté, stratégie de sortie et d’autonomisation des bénéficiaires après leur passage dans les CCP et leur degré de réintégration socioéconomique dans le milieu); 6. Analyse des actions engagées et/ou planifiées par les partenaires gouvernementaux en vue de l’appropriation des CCP (mécanismes de coordination, plans participatifs de lutte contre les VSBG, dispositifs d’appui à la réintégration et système de suivi évaluation) ; 7. Proposition d’actions concrètes permettant d’intégrer effectivement la question de la prévention des VBG, avec des indications sur le rôle dévolu aux hommes dans le processus de prévention ; 8. Proposition d’un schéma d’articulation et de consolidation de liens entre les interventions du PSAR et les initiatives des projets déjà mis en œuvre ou en cours de démarrage dans la région. 9. Analyse des actions de luette contre VSBG menées par tous les acteurs, identification de la plus value du PNUD et élaboration d’une stratégie pour l’intégration du genre dans les interventions du Programme Lutte contre la Pauvreté. |

|  |
| --- |
| **IV. Résultats attendus de l’étude** |
| 1. Un rapport d’analyse des résultats du PSAR au regard de ses objectifs, des approches développées et des ressources déployées. 2. Un plan de revitalisation et d’autonomisation économique des CCP, ainsi que les mesures de son opérationnalisation. 3. Une stratégie d’amélioration des performances du PSAR en matière de prévention/protection et de réintégration socio-économique des victimes des VBG. 4. Un schéma d’articulation et de consolidation de liens entre les interventions du PSAR et les initiatives d’autres projets. 5. Une stratégie d’intégration du genre dans les interventions du Programme Lutte contre la Pauvreté. |

|  |
| --- |
| **V. Méthodologie de l’étude** |
| L’étude sera réalisée par deux consultants dont un consultant international, chef de mission, secondé par un consultant national.  Au plan méthodologique, avant toute intervention, les prestataires devront proposer à la Composante Relèvement Communautaire, pour avis, une méthodologie détaillée y compris les techniques et outils de travail, élaborés de manière concertée.  Pendant toute la durée de l’étude, l’équipe des consultants pourra bénéficier de l’appui et de l’assistance du Programme Pauvreté dans le Nord et le Sud-Kivu.  La méthodologie qui sera utilisée, se basera sur une approche participative. L’approche méthodologique à suivre inclura notamment :   * Documentation : La consultation de l’ensemble des documents produits dans le cadre de la conduite des activités du projet (document de projet, les rapports annuels, les rapports de mission, etc.) ; * Visites sur le terrain : rencontre avec l’équipe du projet du PNUD au Nord et au Sud Kivu, les autorités locales impliquées dans la mise en œuvre du projet, les partenaires et les bénéficiaires ; * Consultation de toutes autres personnes ressources que la mission jugera nécessaire. |

|  |
| --- |
| **VI. Rapports** |
| Le rapport provisoire de la mission sera partagé avec la coordination de la composante ainsi que les autres parties prenantes pour commentaires 5 jours après la fin de la visite de terrain au Nord et Sud-Kivu. Les commentaires des parties prenantes au projet seront transmis au consultant dans les 5 jours suivant la remise du rapport provisoire. Le rapport final intégrant les commentaires devra être transmis sous version papier et version électronique au plus tard quinze (10) jours après la fin du contrat. |

|  |
| --- |
| **VII. Durée et localisation** |
| La mission de l’étude s’étendra sur une durée maximale de 45 jours calendrier y compris la phase préparatoire, la phase des visites de terrain et celle du rapportage et restitution.  La mission couvrira les zones d’intervention du projet, spécifiquement les territoires desservis par le projet PSAR dans le Nord Kivu et le Sud-Kivu. |

|  |  |
| --- | --- |
| **IX. Recrutement Qualifications** | |
| Education : | * Etre titulaire d’un diplôme universitaire de licence ou maitrise en économie du développement, sciences sociales, sociologie du développement, en audit institutionnel ou dans tout autre domaine pertinent, * Avoir une connaissance complémentaire ou expérience dans le domaine du genre en zone post-conflit |
| Expérience : | * Justifier d’au moins 5 ans d’expérience dans l’appui à la réintégration socio-économique des victimes de violences basées sur le genre (mise en œuvre et/ou analyse des stratégies) * Justifier d’une expérience confirmée dans la réalisation de missions similaires. Une bonne connaissance du contexte socioculturel et économique de Nord et Sud-Kivu constitue un atout. |
| Connaissances linguistiques : | * Maîtrise indispensable de la langue française tant à l’écrit qu’à l’oral * La connaissance du Swahili parlé est importante. * La connaissance d'autres langues régionales serait un avantage. * Posséder d’excellentes capacités rédactionnelles en français. |

|  |
| --- |
| **X. Modalités de paiement** |
| Principe : Le paiement se fait en tranches sur base des produits |
| Tranche 1 : DSA de la mission, frais de transport pour la mission et 20% des honoraires |
| Tranche 2 : 30% des honoraires à la livraison des Produits 1 & 2 |
| Tranche 3 : 30% des honoraires à la livraison des Produits 3 & 4 |
| Tranche 4 : 20% des honoraires à la livraison du Produit 5 |